

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds Rendement de services publics canadiens Evolve. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant, visitez le site Web d'Evolve Funds Group Inc. « Evolve » au www.evolveetfs.com ou communiquez avec Evolve à l'adresse info@evolveetfs.com ou en appelant au 416.214.4884 ou au 1.844.370.4884.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Date de création du FNB :	6 juillet 2026	Gestionnaire du Fonds :	Evolve Funds Group Inc.
Valeur totale au 6 juillet 2026 :	Cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.	Gestionnaire de portefeuille :	Evolve Funds Group Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Le RFG n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.	Distributions :	Mensuelles, le cas échéant

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 6 juillet 2026)

Symbole boursier :	CUTE	Volume quotidien moyen :	Cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.
Bourse :	Bourse de Toronto (TSX)	Nombre de jours de négociation :	Cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.
Monnaie :	\$ CA		

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 6 juillet 2026)

Cours du marché :	Cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.	Écart acheteur-vendeur moyen :	Cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.
Valeur liquidative :	Cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.		

Pour obtenir les versions à jour du Bref aperçu, de l'Information sur les opérations et de l'Information sur l'établissement du prix, visitez le www.evolveetfs.com.

DANS QUOI LE FNB INVESTIT-IL?

L'objectif de placement du Fonds Evolve est de vise à procurer une exposition à un portefeuille équilibré de sociétés de services publics canadiennes tout en générant un revenu amélioré au moyen d'une stratégie d'options d'achat couvertes. Le Fonds Evolve cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible avant déduction des frais, le rendement du Solactive Canada Utility Index ou de tout indice qui le remplace. Pour rehausser le rendement et gérer le risque, le Fonds Evolve aura recours à un programme de vente d'options d'achat couvertes au gré du gestionnaire. L'ampleur des ventes d'options d'achat couvertes pourrait varier selon la conjoncture du marché.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 6 juillet 2026. Les placements du FNB fluctueront.

Dix principaux placements (au 6 juillet 2026)

CETTE INFORMATION N'EST PAS DISPONIBLE PUISQUE CE FNB EST NOUVEAU.

Répartition des placements (au 6 juillet 2026)

CETTE INFORMATION N'EST PAS DISPONIBLE PUISQUE CE FNB EST NOUVEAU.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. En général, leur rendement est moins élevé et ils risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Evolve estime que la volatilité de ce FNB est **Moyen**. Comme il s'agit d'un nouveau FNB, le niveau de risque n'est qu'une estimation donnée par Evolve.

En règle générale, ce niveau de risque est établi d'après la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus du FNB pour plus de renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers qui peuvent avoir une incidence sur le rendement du FNB.

Aucune garantie

Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts de FNB non couvertes du FNB, le rendement étant calculé en utilisant la valeur liquidative du FNB. Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de FNB non couvertes du FNB au cours des dernières années civiles. Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Cette section présente le meilleur et le pire rendement des parts de FNB non couvertes du FNB sur trois mois. Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

Rendement moyen

Cette section présente la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1000 \$ dans les parts de FNB non couvertes du FNB. Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

Négociation des parts de FNB

ETFs hold a basket of investments, like mutual funds, but trade on exchanges like stocks. Here are a few things to keep in mind when trading ETFs:

Établissement du prix

Les FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

Les FNB sont achetés et vendus sur les bourses au cours du marché. Le cours du marché peut changer tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et la variation de la valeur des investissements du FNB peuvent influencer sur le cours du marché.

Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote a deux parties : le cours acheteur et le cours vendeur.

Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur est prêt à payer si vous voulez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas qu'un vendeur est prêt à accepter si vous souhaitez acheter des parts de FNB. La différence entre ces cours est appelée « écart acheteur-vendeur ».

En général, un écart acheteur-vendeur plus faible signifie que le FNB est plus liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Elle est calculée après la clôture de chaque jour de bourse et reflète la valeur des placements du FNB à ce point dans le temps.

La valeur liquidative est utilisée pour calculer des informations financières à des fins de présentation d'information, comme les rendements présentés dans le présent document.

Ordres

Il existe deux façons principales pour passer des ordres : les ordres au marché et les ordres à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours actuel du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, les cours du marché des FNB peuvent être plus volatils vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable d'utiliser un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment du jour de bourse.

À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?

Ce FNB peut convenir aux investisseurs :

- cherchent une exposition à des titres canadiens des secteurs des services publics, des pipelines et des télécommunications;
- cherchent à obtenir un revenu de dividende régulier et une plus-value en capital à long terme;
- qui recherchent un rendement accru provenant d'une stratégie de vente d'options d'achat couvertes.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur les gains que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette rubrique présente les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, détenir et vendre des parts de FNB non couvertes de FNB.

Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Renseignez-vous sur les autres FNB et placements qui pourraient vous convenir à moindre coût.

1. Courtages

Vous devrez peut-être payer une commission chaque fois que vous achetez et vendez des parts de FNB non couvertes du FNB. Les commissions peuvent varier selon la maison de courtage. Certaines maisons de courtage peuvent offrir des FNB sans commission ou exiger un montant d'achat minimal.

2. Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.

Les frais du FNB sont composés des frais de gestion, des frais d'administration fixes, des coûts du FNB et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels du FNB sont de 0,60 % de la valeur du FNB. Les frais d'administration fixes du FNB sont de 0,15 % de la valeur du FNB. Puisque ce FNB est nouveau, les coûts du FNB et les frais d'opérations ne sont pas encore disponibles.

3. Commission de suivi

La commission de suivi est une commission continue. La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Le FNB ne verse aucune commission de suivi.

AUTRES FRAIS

Frais	Ce que vous payez
Autres frais	Un montant peut être facturé pour compenser certains coûts de transactions associés à une émission, un échange ou un rachat de parts. Ces frais ne s'appliquent pas aux porteurs de parts qui achètent ou vendent leurs parts par le biais de la Bourse de Toronto.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de l'achat. Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit d'annuler une souscription, ou dans certains territoires, de réclamer un dédommagement si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Evolve ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Evolve Funds Group Inc.
Place TD, 161 Rue Bay, Suite 1210, Toronto ON M5J 2S1
info@evolveetfs.com
416.214.4884
1.844.370.4884
www.evolveetfs.com